

- **Titre du cours : Droit de la protection sociale**
- **Programme : L3**
- **Crédits ECTS : 3**
- **Langue d'enseignement : Français**
- **Modalité pédagogique : Présentiel**
- **Total heures : 21h**
- **Heures CM : 21h**
- **Heures TD : 0h**
- **Heures de travail personnel par étudiant : 20h**
- **Responsable de la formation : Mme Rieubernet**
- **Responsable du cours : Mme Calmels**

DESCRIPTION

- **Présentation :**

Le cours vise à présenter les principes généraux et les grandes règles de droit qui s'appliquent à la protection sociale.

- **Lien avec le programme :**

Le cours est étroitement lié avec le droit du travail étudié au cours du même semestre. Les deux matières se complètent.

- **Objectifs d'apprentissage :**

A l'issue de ce cours, l'étudiant est capable de connaître et comprendre l'organisation de la sécurité sociale et son financement, le contentieux de la sécurité sociale, les règles d'assurance contre les principaux risques sociaux (maladie, vieillesse, chômage, risques professionnels).

- **Compétences transverses :**

Les exercices visent à progresser tant au niveau de l'oral que de l'écrit, et à gagner en autonomie pour s'auto-évaluer.

- **Responsabilité sociale et environnementale :**

De par son objet, ce cours amène à aborder des problématiques liées à la RSE (risques liés aux conditions de travail notamment).

- **Prérequis :**

Il faut avoir une bonne maîtrise de la langue française.

- **Contenu, organisation :**

Il s'agit d'un cours magistral. A l'issue de chaque thème, un temps est accordé à de courts exercices de révisions et d'analyse de façon à rendre la matière plus concrète.

Un plan précis et des sujets d'exercices sont mis à la disposition des étudiants sur la plateforme Moodle.

- **Modalités d'évaluation :**

Contrôle terminal d'une durée d'une heure trente.

- **Présentation :**

De nombreux ouvrages sont disponibles à la bibliothèque interuniversitaire de l'Arsenal notamment. A titre d'exemples :

- F Kessler, Droit de la protection sociale, Dalloz (versions multiples)
- E Jeansen, Droit de la protection sociale, Lexis Nexis
- D Grandguillot, droit du travail, droit de la protection sociale, Lextenso

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans ce syllabus sont provisoires et peuvent être modifiées.

Les modifications du plan de cours seront annoncées en classe.